

Management des organisations du secteur sanitaire et social, spécialité Management des organismes d'insertion par l'activité économique et par le travail protégé

RNCP22346 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	315p
Code(s) ROME	K2101, K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable d'organismes d'insertion par l'activité économique et par le travail protégé a en charge la conduite et la gestion d'une structure d'insertion de type entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion, chantier d'insertion, régie de quartier, entreprise adaptée, établissement et service d'aide par le travail. Il a en responsabilité la gestion opérationnelle et courante de l'organisme, son animation et la gestion des ressources humaines ainsi que sa gestion financière et stratégique.

Il développe plus particulièrement ses compétences dans les domaines suivants :

- Conduite des projets de l'établissement
- Gestion des ressources humaines
- Animation et gestion des équipes (salariés permanents, en insertion, bénévoles)
- Gestion comptable et financière
- Conduite et animation de réunions, prévention et gestion des conflits
- Mise en place de démarches qualités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Connaissance des contextes économiques et sociaux des organisations de l'insertion par l'activité économique
- Connaissance juridiques des différents secteurs de l'insertion
- Connaissance des évolutions des politiques publiques (emploi, lutte contre les exclusions, insertion)
- Connaissance des principes généraux de comptabilité et de fiscalité
- Maîtrise de l'outil bureautique
- Maîtrise des techniques de médiation professionnelle et sociale
- Maîtrise des outils et techniques de management
- Maîtrise de la gestion administrative et financière

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de l'insertion par l'activité économique ou le travail protégé ou métiers opérationnels de l'emploi : organismes d'insertion par l'activité économique ou par le travail protégé, organismes de gestion de l'emploi (Pole emploi, Missions Locales, PAIO, Missions insertion des Conseils Généraux, Collectivités Locales...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur, directeur adjoint, Chef de service, Encadrant socioprofessionnel d'organismes d'insertion par l'économie ou du travail protégé ou d'établissements et de services de gestion de l'emploi, chargés d'insertion, conseillers à l'emploi.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 367 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 835
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22346/>